

Ecole de conduite Jouffroy

35 rue Jouffroy d'Abbans

75017 PARIS

Agrément : E1507500270

AUTO ÉCOLE JOUFFROY
35 RUE JOUFFROY D'ABBANS
IMMAT : 009 537 164 RCS
NO AGREMENT : E15 075 0027 0
☎ 09 54 37 16 49



Cours collectifs animé par :

Gaëtan RAGUSA (Enseignant du code de la route)

Hedi AYACHI (Enseignant de la sécurité routière)

Supports :

- TABLEAUX
- GRILLE DE CODE
- LIVRE DE CODE
- ECRAN

Thèmes du lundi :

Signalisation verticale :

- Dangers
- Prescriptions
- Simple indication
- Panneaux directionnels

Ecole de conduite Jouffroy

35 rue Jouffroy d'Abbans

75017 PARIS

Agrément : E1507500270



Signalisation horizontale :

- Marquage au sol
- Ligne blanche
- Ligne de dissuasion
- Ligne continue
- Flèches de rabattement (longueur 6m)
- Bandes d'arrêt d'urgence
- Intersections avec affectation de voies (flèches Impératifs et bifide)

Thèmes du mardi :

Intersection et priorité :

- Dangers
- Prescriptions
- Simple indication
- Panneaux directionnels
- Marquage au sol
- Indices formels et informels
- Ordre de passage en intersection avec ou sans signalisation
- Feux tricolores
- Signal de cédez le passage

Ecole de conduite Jouffroy

35 rue Jouffroy d'Abbans

75017 PARIS

Agrément : E1507500270



- Stop (415-6)
- Sens unique
- Double sens
- Sens giratoire et rond-point
- Priorité (article R25 du code de la route)

Thème du mercredi :

Poids lourds :

- Visibilité
- Gabarit
- Angle mort
- Ordre de passage en intersection avec ou sans signalisation
- Distance de sécurité
- Comportements à adapter en cas de croisements difficiles
- Partage de la route et emplacements sur la chaussée
- Voies réservées
- Dépassements

Ecole de conduite Jouffroy
35 rue Jouffroy d'Abbans
75017 PARIS
Agrément : E1507500270



Deux roues :

- Inter files
- Voies réservées
- Circulation ininterrompue
- Angle mort
- Limitations de vitesse
- Emplacement sur la chaussée

Thèmes du jeudi :

Alcool :

- Dangersité
- Le taux d'alcool
- Les mesures d'alcoolémie
- Sanctions

Stupéfiants :

- Incompatibilité à la conduite
- Sanctions

Médicaments :

- Information avec pictogramme (3 couleurs : jaune, orange et rouge)
- Incompatibilités avec la conduite

Ecole de conduite Jouffroy
35 rue Jouffroy d'Abbans
75017 PARIS
Agrément : E1507500270



Fatigue :

- Monotonie
- Nervosité et tension
- Conditions physiques
- Temps de pause

Thèmes du vendredi :

Secourisme :

- P-A-S et PLS formation

Distracteurs :

- GPS, radio, téléphone amis
- Sanctions

Arrêts et stationnements :

- Interdiction arrêt et stationnement
- Panneaux
- Stationnement payant
- Stationnement dangereux
- Stationnement gênant
- Stationnement périodique
- Stationnement unilatérale gratuit
- Zone contrôle par disque (bleu)

Le vendredi à 16h examen blanc de 40 questions sur grille papier évaluant la totalité des thèmes.

Ecole de conduite Jouffroy

35 rue Jouffroy d'Abbans

75017 PARIS

Agrément : E1507500270

AUTO ÉCOLE JOUFFROY
35 RUE JOUFFROY D'ABBANS
IMMAT : 809 537 164 RCS
NO AGREMENT : E15 075 0027 0
☎ 09 54 37 16 49



**Jouffroy d'Abbans
AUTO ÉCOLE**

PROGRESSIVITE DE L'APPRENTISSAGE PRATIQUE

La phase pratique est dispensée sur différents types de terrains, en fonction du niveau de formation de l'élève.

La compétence 1 (première étape de la formation) est enseignée si possible hors-circulation ou à défaut, dans des endroits où le trafic est faible.

La compétence 2 est ensuite dispensée dans des lieux où le trafic est plus important.

Notamment pour travailler la prise de décision (aux endroits où nous sommes prioritaires ou non).

Pour les compétences 3 et 4, les cours sont alors dispensés sur d'autres types de terrains à savoir : les voies rapides ou autoroute avec une circulation faible puis importante (A13, A15, A86 ou A115).

Nous finissons ensuite sur les routes avec du relief et des virages.

Etant donné que l'école de conduite Jouffroy est située dans le 17^{ème} arrondissement de Paris, les cours débutent en zone urbaine dense.

Cela permet de se familiariser avec les comportements à adopter face aux piétons, aux évitements, aux files ininterrompues et aux zones embouteillées.

Les cours se poursuivent soit en zone urbaine moins dense, soit hors-agglomération selon l'objectif du cours.

Les horaires des cours de conduite s'étalent de 7h du matin à 21h. Hormis la période estivale, les cours peuvent donc être donnés dans des conditions de visibilité précaires (temps sombre ou nuit).

Parfois, nous proposons des heures dites de « TP » où plusieurs élèves partent pour 3h ou 4h de conduite et se partagent le volant. Les autres restent en écoute pédagogique, le but est de s'éloigner de l'auto-école afin d'appréhender des conditions de circulation différentes et de travailler l'autonomie. Ainsi, c'est l'occasion de se servir du GPS, de savoir lire les panneaux de direction...

Ecole de conduite Jouffroy

35 rue Jouffroy d'Abbans

75017 PARIS

Agrément : E1507500270

AUTO ÉCOLE JOUFFROY
35 RUE JOUFFROY D'ABBANS
IMMAT : 809 537 164 RCS
NO AGREMENT : E15 075 0027 0
09 54 37 16 49



PROGRAMME DE FORMATION DE L'AUTO ECOLE JOUFFROY

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des Compétences qu'un conducteur responsable doivent acquérir pour ne pas mettre sa Sécurité et celle d'autrui en danger.

Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser Et évoluer après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage.

COMPETENCES ET SOUS-COMPETENCES A ACQUERIR

- Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul
- Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des Vérifications intérieures et extérieures.
- Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir
- Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire
- Démarrer et s'arrêter
- Doser l'accélération et le freinage à diverses allures
- Utiliser la boîte de vitesses
- Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe tout en adaptant son allure et sa trajectoire
- Regarder autour de soi et avertir
- Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité

Ecole de conduite Jouffroy

35 rue Jouffroy d'Abbans

75017 PARIS

Agrément : E1507500270



**Jouffroy d'Abbans
AUTO ECOLE**

APPREHENDER LA ROUTE ET CIRCULER DANS DES CONDITIONS NORMALES

- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte
- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation
- Adapter l'allure aux situations
- Tourner à droite et à gauche en agglomération
- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité
- Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire
- S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau

CIRCULER DANS DES CONDITIONS DIFFICILES ET PARTAGER LA ROUTE AVEC LES AUTRES USAGERS

- Evaluer et maintenir les distances de sécurité
- Croiser, dépasser et être dépassé
- Passer des virages et conduire en déclivité (en pente)
- Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie
- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide
- Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense
- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites

Ecole de conduite Jouffroy

35 rue Jouffroy d'Abbans

75017 PARIS

Agrément : E1507500270



PRATIQUER (CONDUITE AUTONOME, SURE ET ECONOMIQUE)

- Suivre un itinéraire de manière autonome
- Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie
- Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer
- Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter et secourir
- Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...)

PUBLIC VISE ET PREREQUIS

- Être âgé de 17 ans au moment de la constitution du dossier (sauf conduite accompagnée AAC à partir de 15 ans)

RESULTATS ATTENDUS

- Être capable de réussir l'examen du permis B

ENCADREMENT

Enseignant de la conduite titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Moyens et méthodes pédagogiques et techniques.

Livret de suivi de formation, fiche de suivi, livre de code, accès à une plateforme de révision de code en ligne, véhicule récent moins de 24 mois, interlocuteur dédié pour le suivi administratif et la planification de la formation.

Ecole de conduite Jouffroy

35 rue Jouffroy d'Abbans

75017 PARIS

Agrément : E1507500270



Pédagogie adaptée à la formation pour adulte, ludique et participative, conduite sur route ouverte à la circulation, mise en situation adaptée à chaque objectif, travail sur les risques et influences et les pressions exercées sur le conducteur.

Alternance de la théorie et pratique.

EVOLUTION DE LA FORMATION

Afin de disposer de repères, quatre grilles de progression accompagne le stagiaire dans l'acquisition des compétences.

Elles détaillent les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution.

Pour chacun des objectifs de votre programme, des évaluations sont mises en place par votre formateur qui vous précisera les critères et les conditions de réussite. Par conséquent, il vous sera possible ainsi possible d'identifier les axes d'améliorations.

Feuille d'émargement pour suivre l'assiduité des stagiaires

L'évolution sur le déroulement de l'action (mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés).

Sanction de formation : Attestation de formation et permis B

Responsable pédagogique Mr AYACHI

Informations importantes Passage à l'examen du permis de conduire

À lire attentivement À conserver jusqu'au jour de l'examen

Documents obligatoires à présenter le jour de l'examen :

- Pièce d'identité originale, valide et en bon état.
- Pour les candidats de nationalité française : carte nationale d'identité ou passeport français.
- Pour les candidats étrangers : titre de séjour en cours de validité uniquement.

Attention : les passeports étrangers ne sont pas acceptés.

- Attestation de réussite au code (si vous passez l'examen pratique).

Consignes à respecter impérativement :

- Présentez-vous à l'heure exacte indiquée sur votre convocation à l'adresse de l'auto-école.
- Aucun retard ne sera toléré. Tout retard entraîne l'annulation immédiate de votre passage.
- Adoptez un comportement respectueux envers le personnel, l'accompagnateur et l'inspecteur.
- Suivez toutes les consignes transmises avant et pendant l'examen.

Bon à savoir :

- L'examen pratique évalue votre capacité à conduire de manière autonome et en sécurité.
- Le résultat vous sera communiqué par l'administration via la plateforme officielle RDV PERMIS.
- En cas d'échec, un bilan pédagogique sera effectué avant toute nouvelle date d'examen.

Ce document complète les informations remises à l'élève dans le règlement intérieur et le classeur pédagogique à sa disposition à l'accueil.

Ecole de conduite Jouffroy 35 rue
Jouffroy d'Abbans 75017 PARIS
Agrément : E1507500270



QUESTIONNAIRE D'EVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT

Nom de l'élève :

Nom du formateur :

Date :

Les résultats de cette évaluation permettront au responsable pédagogique de connaître la façon dont les élèves évaluent ses enseignants et de trouver, le cas échéant, des possibilités d'amélioration.

Merci d'exprimer librement votre opinion. Veuillez cocher pour chaque question, la case qui correspond à votre opinion et ajouter vos remarques complémentaires à la fin

Qualité générale du cours :

- ☐ La durée du cours a-t-elle été respectée ☒ OUI ☐ NON
- ☐ Les objectifs du cours sont-ils bien définis ☒ OUI ☐ NON
- ☐ Le cours est-il bien structuré ☒ OUI ☐ NON
- ☐ L'enseignant est entièrement disponible pour répondre aux questions ☒ OUI ☐ NON
- ☐ Vous savez de quoi vous devez faire preuve à l'examen ☒ OUI ☐ NON
- ☐ Le cours est-il bien adapté à vos connaissances préalables ☒ OUI ☐ NON
- ☐ Le cours est-il présenté de façon intéressante et dynamique ☒ OUI ☐ NON
- ☐ L'expression orale de l'enseignant est-elle bonne ☒ OUI ☐ NON
- ☐ La voiture est-elle propre ☒ OUI ☐ NON

Observations :

Signature :

L'EXAMEN PRATIQUE DU PERMIS DE CONDUIRE

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire est évalué par un inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités.

Cette évaluation consiste en un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire de points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée.

Un échange entre l'inspecteur et vous peut s'instaurer au cours de l'épreuve.

A l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation.

Critères d'évaluation :

- Réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroute
- Suivre un itinéraire ou vous rendre vers une destination préalablement établie en vous guidant de manière autonome pendant une durée globale d'environ 5 minutes
- Réaliser deux manœuvres différentes dont une au moins en marche arrière et une à son initiative
- Procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur et à l'extérieur du véhicule et répondre à une question en lien avec la sécurité routière
- Appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs
- Adapter votre conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre
- Faire preuve de courtoisie envers les autres usagers et notamment les plus vulnérables

2.1 Définir pour chaque formation dispensée un programme détaillée théorique ou pratique :

Joint un programme détaillé de la formation théorique sur 5 jours dispensé par un enseignant de la sécurité routière, détail des thèmes évoqués du lundi au vendredi.

Est joint également un programme détaillé de la formation pratique avec toutes les compétences de la 1 à la 4^{ème}, leur importance, leur but et la nécessité de respecter l'ordre.

Ce programme est consultable dans un classeur avec une étiquette « à la disposition des élèves » sur les casiers des fiches de suivi.

Les dates de ces stages sont affichées sur la vitrine de l'auto-école, dans ce classeur, dans l'enceinte de l'auto-école.

La plage horaire théorique et pratique est mentionnée sur le site, la plaquette tarifaire, sur la vitrine de l'auto-école et dans l'établissement.

Mise en avant du stage post permis sur la vitrine de l'auto-école et sur le site internet.



Critère 2.2

Décrire et formaliser le procédé de positionnement et d'évaluation utilisé au sein de l'école de conduite ou de l'association et le mettre à la disposition du public. Décrire les modalités de la prise en compte du handicap

Introduction :

Le positionnement permet d'analyser la situation d'un stagiaire avant son entrée en formation, en particulier dans le cadre d'une formation au permis accélérée, qui demande une implication importante sur une période courte. Ce positionnement est indispensable pour proposer un volume horaire cohérent avec le profil du candidat, ses disponibilités et sa capacité à suivre un rythme intensif.

Procédé de l'évaluation pour les formations en permis accéléré

Quand ? Avant l'inscription et la signature du contrat (ou après un premier contact d'information).

Moyens utilisés :

- ✓ En véhicule avec un enseignant diplômé,
- ✓ Ou via un test d'évaluation informatisé en ligne (plateforme type EDISER).

Durée moyenne : Entre 45 minutes et 1 heure.

Compétences évaluées :

- ✓ Connaissances et habiletés de base liées à la conduite,
- ✓ Capacité à intégrer un rythme de formation intensif,
- ✓ Repérage dans l'espace, coordination, gestion du stress,
- ✓ Disponibilités et régularité,
- ✓ Savoir-être, ponctualité, autonomie, capacité de concentration.

Ecole de conduite Jouffroy
35, rue Jouffroy d'Abbans
75017 Paris
Agrément : E1507500270



Cette évaluation permet de déterminer si la formule accélérée est adaptée au profil du candidat.

Un volume d'heures prévisionnel est proposé (non imposé), et un retour est donné à l'élève avant toute inscription définitive. En cas de doute, une nouvelle évaluation peut être proposée.

Description des modalités de prise en charge du handicap

L'auto-école ne dispose pas de véhicules adaptés aux personnes en situation de handicap.

Dans ce cas :

- ✓ Les candidats sont orientés vers le CEREMH (Centre de ressources et d'innovation mobilité handicap).
- ✓ Une visite médicale peut être demandée pour vérifier l'aptitude à la conduite.
- ✓ Si aucune adaptation particulière n'est requise, l'évaluation peut être réalisée par un enseignant ou le référent handicap de l'établissement, M. AYACHI.

Nous accompagnons les personnes concernées dans les démarches nécessaires et les redirigeons si besoin vers une structure spécialisée.

Les coordonnées de notre référent handicap sont affichées en agence et disponibles sur notre site internet.

Mise à disposition du public

Les modalités d'évaluation pour les formations en permis accéléré sont consultables :

- ✓ En agence
- ✓ Sur notre site : <https://www.permisaccelere-paris17.fr/>

Ecole de conduite Jouffroy
35 rue Jouffroy d'Abbans
75017 PARIS
Agrément : E1507500270



EVALUATION DE DEPART (45 MINUTES)

Les objectifs :

L'évaluation de départ permet d'estimer le nombre d'heures dont l'élève aura besoin pour obtenir son permis de conduire dans les meilleures conditions d'apprentissage et ainsi qu'une proposition chiffrée.

Les moyens utilisés :

Ordinateur :

Evaluation réalisée sans formateur

Evaluation cognitive effectuée sur le logiciel

Au bureau ou en voiture par un enseignant de la sécurité routière

Les compétences évaluées :

Vos prérequis en matière de connaissance des règles du code de la route et en matière de conduite d'un véhicule.

Vos expériences vécues en tant qu'utilisateur de la route.

Vos compétences psychomotrices.

Vos motivations.

ECOLE DE CONDUITE JOUFFROY D'ABBANS

35, rue Jouffroy d'Abbans - 75017 Paris

Agrément : E1507500270

Règlement Intérieur 2025

1. Règles de conduite et de respect

Respect de l'espace d'accueil, du personnel et des élèves. Toute dégradation volontaire, injure ou comportement inadapté entraînera la rupture du contrat et des poursuites judiciaires.

2. Assiduité et ponctualité

Arriver à l'heure aux séances de code et de conduite. Suivre assidûment les cours prévus. Toute absence doit être justifiée.

3. Matériel pédagogique

Possession obligatoire du livret d'apprentissage numérique à chaque leçon. Aucun cours sans livret numérique à jour.

4. Organisation des examens

Deux examens blancs de code par semaine. Niveau des séries décidé par le responsable pédagogique. En cas d'échec à l'examen pratique, un bilan de 2h (facturé au tarif d'une heure de conduite) est obligatoire avant toute réinscription décidée d'un commun accord. Attribution des dates d'examen selon l'ordre de priorité et les contraintes administratives.

5. Pièces d'identité

Pièce d'identité valide et en excellent état obligatoire. Refus de l'examineur = responsabilité de l'élève, sans attribution de nouvelle date.

6. Absence aux examens

Toute absence doit être justifiée. Sans justificatif valable dans les délais légaux, aucune nouvelle date ne sera attribuée.

7. Attribution du numéro NEPH

L'école n'est pas responsable des délais d'obtention ou de communication du numéro NEPH.

8. Planification des heures de conduite

Les heures supplémentaires se font selon la disponibilité des formateurs.

9. Cas de force majeure

En cas de force majeure (pandémie, interdiction administrative, grèves, etc.), l'établissement pourra suspendre ou adapter les prestations. Aucune résiliation automatique ni remboursement, mais des solutions de report ou d'avoir seront proposées.

Toute inscription à l'école implique l'acceptation sans réserve du présent règlement intérieur.

AUTO ÉCOLE JOUFFROY
35 RUE JOUFFROY D'ABBANS
IMMAT : 809 537 164 RCS
NO AGREMENT : E15 075 0027 0
☎ 09 54 37 16 49

Ecole de conduite Jouffroy
35 rue Jouffroy d'Abbans
75017 PARIS
Agrément : E1507500270



**Jouffroy d'Abbans
AUTO ECOLE**

STAGE POST-PERMIS

Le stage post-permis est une formation volontaire d'une journée destinée aux jeunes conducteurs titulaires du permis de conduire depuis au moins 6 mois et moins de 12 mois.

Il vise à améliorer la sécurité routière en aidant les nouveaux conducteurs à mieux évaluer les risques et à adopter une conduite plus sûre.

Avantages :

- Reduction de la période probatoire :
 - o de 3 ans à 2 ans pour ceux ayant suivi la filière classique,
 - o de 2 ans à 1 an et demi pour la conduite accompagnée.
- Réflexion sur la conduite :
 - o Analyser les situations à risques vécues depuis l'obtention du permis
 - o Echanger avec d'autres jeunes conducteurs
 - o Prendre conscience des comportements dangereux
- Amélioration de la sécurité :

Les statistiques montrent que les premiers sont les plus accidentogènes, le stage permet de :

- o Consolider les acquis
 - o Corriger les mauvaises habitudes qui apparaissent après l'obtention du permis de conduire
-
- Format court et pédagogique :
 - o Durée : 1 journée
 - o Animé par un enseignant de la conduite
 - o Pas d'examen ni de sanction

Inconvénients :

- Stage non financé automatiquement :

- o Prix → 100€

- Pas de récupération de points :

- o Stage récupération de points ≠ Stage post-permis

- Conditions strictes pour la réduction de la période probatoire :

- o Le stage doit-être réalisé entre le 6eme et le 12eme suivant l'obtention du permis
- o Le conducteur ne doit pas avoir perdu de points

Si conditions non-respectées la période probatoire ne change pas

- Aucune Obligation :

Etant facultatif certains jeunes conducteurs ne voient pas toujours l'intérêt immédiat, surtout s'ils ne sont pas sensibilisés aux risques routiers

3.1 Définir les modalités d'organisation des formations théoriques et pratiques

- **Affichage intérieur et extérieur des horaires théoriques collectifs en présentiel.**
- **Les thèmes proposés par l'enseignant sont mis à la disposition des élèves à l'agence.**
- **Le planning prévisionnel est disponible également : Déroulement de l'organisation de la formation du code sur 5 jours.**
- **Les thèmes abordés sur chaque jour de la semaine, la mise en place d'un examen blanc à l'issue de la formation, les coordonnées du centre d'examen, comment s'y rendre et avec quels documents nécessaires.**
- **Ne proposant pas de cours en distanciel, il est mis à la disposition des élèves des accès en ligne et un livre de code afin qu'ils puissent apprendre le code de manière seul s'ils ne sont pas aptes à se libérer pour une formation en présentiel.**
- **Un suivi depuis notre logiciel est mis en place, afin d'évaluer l'élève sur sa progression théorique.**

3.1 Définir les modalités d'organisation des formations théoriques et pratiques

Dans un premier temps une évaluation de départ sera effectuée afin de déterminer le nombre d'heures moyen ainsi que le coût de la formation.

Pour la formation théorique un stage collectif en présentiel est mis en place pour préparer l'examen théorique générale (ETG) sur les thèmes suivants :

Dispositions légales en matière de sécurité routière

Le conducteur

La route

Les autres usagers de la route

Réglementation générale et divers

Précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule

Eléments mécaniques liés à la sécurité de la conduite

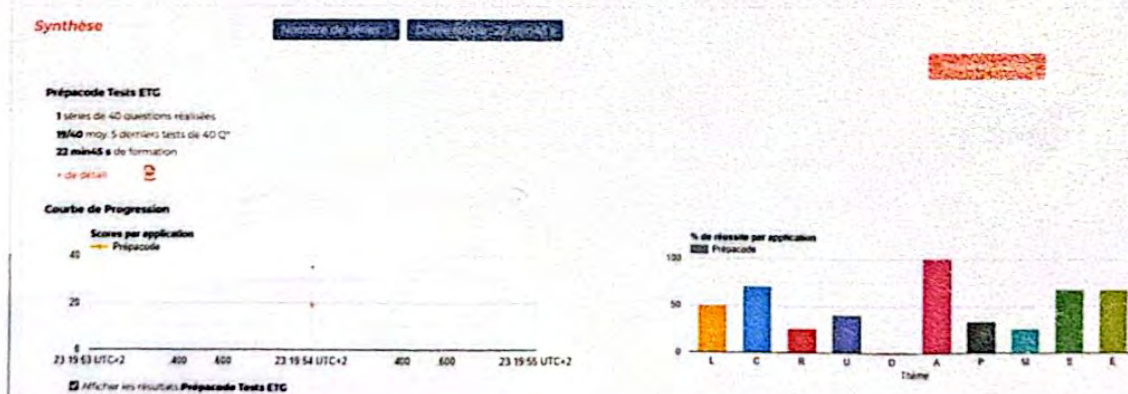
Equipements de sécurités des véhicules

Règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement

Des cours spécifiques par thème exemple : signalisation verticale et horizontale, intersection et priorité, distracteurs, arrêts et stationnements...

Les séquences collectives sont animées en présentiel par un enseignant de la sécurité de routière du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h avec réservation aux stages disponibles.

Des cours individuels en ligne en distanciel à n'importe quel endroit sont mis à leur disposition avec les accès Prépacode (EDISER)



Ecole de conduite Jouffroy
35 rue Jouffroy d'Abbans
75017 PARIS
Agrément : E1507500270



Résultats Préprocodé Tests ETC 1 série de 40 questions théoriques 19/40 moy : 5 derniers tests de 40 Q 0022 de 10 questions

VOIR LE DETAIL DES RÉPONSES DE L'ÉLÈVE

Nombre de séries :
19/40 séries mises à disposition
19/40 séries restantes
1 série de 40 questions réalisées
0 séries thématiques réalisées

Scores :
19/40 série Accueil
19/40 moy : 5 derniers tests de 40 Q

0022 Durée de formation
Version PDF

Historique des séries Préprocodé réalisées

Score obtenu	Type de série	Date	Temps	Thème	Terminé
19/40	Série accueil	21/09/2023 23:19	Limité		Cui

Explication et déroulement d'une leçon de conduite :

Le planning est fait en amont dès l'inscription pour des raisons d'organisation (des deux côtés) afin de respecter le format en accéléré, à raison de 2 à 3h par jour.

Chaque leçon débute à l'auto-école et se termine à l'auto-école.

A chaque leçon le temps est réparti de telle sorte à ce que l'élève ait un temps d'installation, évoquer les objectifs de la leçon du jour et le bilan à la fin de la leçon durant lequel l'élève est invité à poser des questions et à parler de ce qu'il juge avoir acquis et ce qui est en cours d'acquisition.

Idem pour le formateur qui émet des critiques constructives nécessaires à la progression de l'élève.

La plage horaire pratique est du lundi au samedi de 7h à 21h.

Pour une première leçon d'un élève débutant : présentation du véhicule, installation, prise de contact avec le volant mise en route en circulation pour voir position du volant et trajectoire afin d'analyser et de se rendre compte de la manière dont il se positionne sur la route. Explication totale de la mécanique avec exercices et mise en application sur la route.

Je souligne que le cours est adapté en fonction des besoins spécifiques de chacun.

Pour une première leçon avec un élève non débutant : présentation du véhicule et installation, on évalue sa mécanique, sa trajectoire et son volant.

3.2 - Organiser le suivi pédagogique des élèves et, le cas échéant, y associer les tiers légitimes (financeurs, parents, représentants légaux, etc.) :

Par qui ?

Les enseignants, le responsable pédagogique Mr AYACHI et le secrétariat.

Avec quels outils ?

A l'aide de différents supports qu'ils soient numériques ou physiques à savoir :

Le logiciel AGX qui permet de retracer le parcours de l'élève la date de son inscription, par qui les cours ont été dispensés.

L'ENPC (EDISER) qui permet de retracer l'évaluation de départ si elle n'a pas été effectuée en voiture mais également à son suivi théorique si celui-ci a souscrit à la théorie dans notre établissement (PREPACODE).

Le **livret d'apprentissage** qui est rempli par l'élève en corrélation avec le bilan fait par le formateur. Livret qui est obligatoire et dont l'élève est responsable et est tenu de le ramener à chaque leçon de conduite. Ce livret lui permettra également de suivre à tout moment sa progression mais également de s'auto-évaluer et s'auto-critiquer afin de mieux comprendre les attentes escomptées et ainsi favoriser son apprentissage.

La **fiche de suivi** est remplie par les enseignants, conservé en agence sauf durant les leçons de conduite.

Les compétences sont remplies au fur et à mesure de la progression de l'élève et des commentaires plus explicites sont ajoutés par les formateurs. Il est également résumé les sujets abordés pendant la leçon.

Tous les matins un peu avant 7h aux alentours de 6h45 le responsable pédagogique se réunit avec les moniteurs présents et évoquent le niveau des élèves, fait un retour au sujet des résultats d'examens, vérifie la propreté et le bon fonctionnement des véhicules de chaque formateur.

Idem l'après midi lorsque l'autre partie des formateurs commence sa journée. Une réunion pédagogique est faite 2 à 3 fois par an.

Un temps de parole et d'échanges est organisé afin d'évoquer les difficultés rencontrées avec les enseignants/élèves. A l'issue de ces réunions, généralement des décisions sont prises afin d'harmoniser l'équipe, leur méthode et les pratiques.

Les référents coordinateurs d'unité d'enseignement B se chargent de collecter un ensemble d'informations accompagné de supports afin d'effectuer un compte rendu, aux parents élèves ou financeurs qui en font la demande.

Mais nous pouvons également initier une prise de contact afin de convenir d'un rendez-vous téléphonique ou en agence lorsque nous jugeons que cela est nécessaire de faire un point en cours de formation.

3.3 Procéder à des évaluations en cours et en fin de formation :

1. Evaluation des compétences

Un bilan de compétences est effectué en cours de formation afin de faire le point sur vos compétences de jeune conducteur.

Le bilan s'appuie sur les critères de compétences types de l'inspecteur lors de l'examen de conduite.

Votre formateur évaluera selon une grille ce que vous avez acquis et ce qui n'est pas encore acquis avec des commentaires dans le but de vous aider à progresser.

Le but de ce bilan de compétences est de vous mettre dans les conditions du jour J et de juger si vous êtes apte à passer l'examen pratique final.

Les critères suivants seront jugés :

- Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord
- Effectuer des vérifications du véhicule
- Connaître et utiliser les commandes
- Prendre l'information
- Adapter son allure aux circonstances
- Appliquer la réglementation
- Communiquer avec les autres usagers
- Partager la chaussée
- Maintenir les espaces de sécurité

Ces critères sont basés sur les 4 compétences de l'examen mis en place en 2013 avec le référentiel pour l'éducation à une mobilité citoyenne (REMC)

3.4 Établir une procédure permettant de favoriser l'engagement des élèves, de prévenir les abandons

- **Engagement des élèves, prévenir l'abandon**

Outil permettant l'engagement des élèves :

Code : accès internet Prépacode avec relance téléphonique si l'élève ne s'est pas connecté depuis un certain temps.

Conduite : Confirmation des cours de conduite par l'élève par mail à l'inscription ou en cas de modification en cours de formation. Un double exemplaire remis à l'élève signé avec la mention « lu et approuvé »

Mise en place des questions de vérifications en leçon, possibilité qu'un parent puisse assister à la conduite.

Rendre l'élève acteur de son cours en l'incitant à poser des questions, l'élève doit toujours savoir où il en est.

- **Outil permettant de prévenir les abandons**

Tableau sur l'ordinateur avec les élèves qui n'ont pas donné suite malgré les relances.

Relances mails, téléphoniques et sms.

- **Traçabilité des abandons**

Fichier AGX statué en inactif pour motif abandon dans le mémo.

4.1 Disposer de moyens pédagogiques en adéquation avec l'offre de formation

Liste des enseignants disponible dans le classeur à la disposition des élèves et organigramme affiché au mur.

Ordinateur évaluation de départ en salle d'accueil

Ecran pour code avec grille, dvd, stylos et télécommande.

Liste des véhicules et leur carte grise

Livret d'apprentissage

Fiche de suivi

Livre de code

Tableaux, feutres

Affichage

**VROOM FRANCE**

13 rue Olier, 75015 Paris

01 85 08 47 51

www.vroomvroom.frcontact@vroomvroom.fr

Paris, le 27 janvier 2026,

Madame, Monsieur,

Je soussigné Nicolas GRUMBERG, directeur général de la société VROOM FRANCE SASU, editrice du site internet www.vroomvroom.fr atteste par la présente que l'agence listée ci-dessous dispose d'un abonnement sur notre site internet. L'abonnement actuel court jusqu'au 18 septembre 2026.

Agence	Adresse	Agrément
École de conduite Jouffroy	35 rue Jouffroy d'Abbans, 75017, Paris	E1507500270

Les avis collectés sur notre plateforme sont des avis vérifiés selon la norme ISO 20488 et entrent dans le cadre des critères 7.1 et suivants du label « qualité des formations au sein des écoles de conduite ».

Pour faire valoir ce que de droit.

VROOM FRANCE
13 rue Olier - 75015 PARIS
Tél : 01 85 08 47 51 - Email : contact@vroomvroom.fr
RCS PARIS 828 888 289
TVA n° FR 39 828 888 289